



**Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Conseil permanent**

PC.DEC/453
21 décembre 2001

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

375ème séance plénière
PC Journal No 375, point 8 de l'ordre du jour

**DECISION No 453
PROROGATION DU MANDAT DE LA MISSION DE L'OSCE
EN BOSNIE-HERZEGOVINE**

Le Conseil permanent décide de proroger le mandat de la Mission de l'OSCE en Bosnie-Herzégovine jusqu'au 31 décembre 2002.